

# DESS/Master Management de la santé : perspectives nationales, européennes et internationales

Université de Nantes

## Responsables

**Nathalie Halgand**, maître de conférences en sciences de gestion à l'IAE, habilitée à diriger des recherches.  
**Pierre Lombrail**, professeur en santé publique, directeur du Pôle d'information médicale, d'évaluation et de santé publique au CHU de Nantes.

## Modalités d'accès

Être titulaire d'un des diplômes suivants :

- Maîtrise (droit, sciences économiques, administration économique et sociale, gestion, sciences humaines, sciences de la vie, etc) ;
- Diplômes d'ingénieur, d'écoles supérieures de commerce ;
- Diplômes de médecin, de pharmacien, de chirurgien dentiste...

Des personnes ayant un parcours et une expérience significatifs mais ne possédant pas le titre d'accès requis pourront, par dérogation, être admises à suivre la formation.

## Procédures d'admission

Entretien après examen d'un dossier de candidature.

## Inscriptions

La rentrée a lieu début septembre. Coût : droits universitaires, environ 283 euros ; frais pédagogiques, 400 euros en FI et 8 500 euros en FC. Mise à disposition d'un accès à internet, mél individuel, accès à la bibliothèque spécialisée...

## Renseignements pratiques

Les dossiers de candidature sont à retirer auprès de Nathalie Halgand.  
Site : [www.iae.univ-nantes.fr](http://www.iae.univ-nantes.fr)  
Nathalie Halgand  
Mél. : [nathalie.halgand@wanadoo.fr](mailto:nathalie.halgand@wanadoo.fr)  
Téléphone : 06 11 76 47 43  
Pierre Lombrail  
Mél. : [pierre.lombrail@chu-nantes.fr](mailto:pierre.lombrail@chu-nantes.fr)  
Téléphone : 02 40 84 69 23

## Objectifs et débouchés

Former au management de la santé l'encadrement supérieur administratif, médical et soignant des différentes composantes du système de santé, en situation d'offre ou de demande de services : les établissements (publics et privés) et réseaux de santé, les divers organismes de tutelles ou de protection sociale (assurance maladie, mutuelles), les collectivités territoriales, dans leurs missions de service public relatives à la santé.

## La formation se distingue par

- l'importance accordée aux perspectives européennes et internationales dans le traitement des problématiques,
- l'apport de la recherche-action qui place le futur diplômé dans la situation d'un agent du changement dans son organisation en réponse aux attentes de celle-ci,
- la liaison étroite avec un réseau d'institutions partenaires du dispositif de formation, qui garantit une adéquation des travaux de terrain avec les préoccupations des décideurs du secteur.

Cette formation est conçue pour une évolution vers un mode multi-sites, en tirant partie du potentiel du TICE en lien avec un réseau d'institutions étrangères délivrant des formations équivalentes. Un partenariat avec le CNAM des Pays de la Loire est en cours d'élaboration et le processus d'habilitation en master est en cours.

## Organisation de la formation

Les cours se déroulent d'octobre à fin mars et le stage en établissement (durée de 4 à 6 mois) d'avril à septembre. Un étalement sur deux années universitaires est possible pour les salariés. Les cours sont organisés sur deux journées en début et/ou en fin de semaine. Les apprenants sont suivis dans l'organisation par un cadre responsable de son stage, et par un enseignant-chercheur de l'équipe pédagogique.

## Enseignements

Le volume des enseignements s'élève à 420 heures.

### Fondamentaux en management

- Organisation et gestion des ressources humaines (24 h)
- Contrôle de gestion (24 h)
- Comptabilité financière (28 h)
- Gestion de la qualité (10 h)
- Management stratégique (14 h)
- Marketing (14 h)

### Spécifiques santé

- Économie de la santé (24 h)
- Droit de la santé (24 h)
- Droit public et privé des établissements de santé (24 h)
- Qualité des soins et accréditation (21 h)
- Systèmes d'information médicaux et classifications de patients (21 h)
- Internet, sites médicaux et paramédicaux (6 h)

### Transversaux management/santé

- Analyse comparée des différents systèmes de régulation nationaux (12 h)
- Analyse comparée des pratiques de management (14 h)
- Nouveau management public et santé (13 h)
- Gestion financière des établissements (14 h)
- Gestion budgétaire et contrôle de l'utilisation des ressources (15 h)
- Management stratégique des établissements et réseaux de santé (15 h)
- Relations avec les organismes de tutelle (18 h)
- Calcul de coûts à base d'activités et management par les processus (12 h)
- NTI, changements organisationnels et professions (14 h)

### Orientés terrain

- Gestion de projets (12 h)
- Méthodes de travail de terrain et de recherche-action (27 h)
- Projets professionnels : en réseau ou en établissement
- Stage et rapport

### Pratique des langues vivantes

- Anglais international (24 h)

### Contrôle des connaissances

La plupart des enseignements font l'objet d'une notation résultant d'un contrôle continu ou d'une épreuve terminale (orale ou écrite). D'autres, conçus pour préparer et accompagner les étudiants dans leurs travaux de terrain, débouchent sur une soutenance. Les stages et projets font l'objet d'une validation écrite (rapport) et orale (soutenance).